

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

SERMON NATIONAL

ET

DERNIER SERMON REMARQUABLE

DE FEU

M. HYACINTHE HUDON,

Vicaire-Général du Diocèse de Montréal,

Chanoine-Doyen du Chapitre de la Cathédrale de Montréal et Président de
la Société de Tempérance de la même ville.



MONTREAL:

PUBLIÉ PAR G. N. GOSSELIN.

1847.

M. HYACINTHE HUDON, Vicaire-Général de ce Diocèse et Chanoine-Doyen du Chapitre de la Cathédrale, n'est plus; il est décédé, le 12 Août, à onze heures et trois quarts, P. M., après treize jours d'une fièvre typhoïde que tous les efforts des médecins n'ont pu surmonter. M. Hudon était né à la Rivière-Ouelle, Diocèse de Québec. Il avait fait, avec un succès des plus brillans, son cours d'études classiques et théologiques au Séminaire de cette dernière ville et avait été ordonné Prêtre à Nicolet le 9 Mars, 1817. Presqu'immédiatement après avoir reçu les ordres sacrés, M. Hudon fut chargé de l'importante desserte du Faubourg St. Roch, où il dirigeait aussi quelques ecclésiastiques et avait sous ses soins les écoles que feu Mgr. J. O. Plessis avait fondées dans ce quartier. Après quelques années de ministère dans la ville, M. Hudon fut envoyé dans les missions du Golfe où il se montra infatigable, et qu'il quitta en 1826 pour prendre la cure de Ste. Magdeleine de Rigaud. Six ans plus tard, en 1832, il fut transféré de cette cure à celle de Boucherville, et enfin appelé à l'Evêché de Montréal, pour y être un des premiers membres du Chapitre de la Cathédrale, érigé le 21 Janvier, 1841. Dans toutes ces différentes situations, M. Hudon s'est distingué par ses talens comme par sa régularité et l'ardeur de son zèle, dont il vient d'être la victime, aussi bien que de son extrême charité pour les malheureux émigrés qui meurent par centaines aux portes de la ville. La perte de ce digne prêtre est une grande perte: c'en est une pour le Sanctuaire dont il était un pieux ministre, pour le chapitre de la Cathédrale qui pleure en lui un membre très actif, pour la ville dont il était un des pasteurs les plus distingués, enfin pour le Diocèse tout entier qu'il pouvait encore servir bien long-tems. La Société de Tempérance déplore dans sa mort celle de son Président et la communauté du Bon-Pasteur celle de son Supérieur local et d'un de ses plus zélés bienfaiteurs. La société toute entière vient de perdre un de ses ornemens; elle vient de perdre un bon, un excellent citoyen.

SERMON

POUR LA

FÊTE NATIONALE DE ST. JEAN-BAPTISTE,

Prêché à la Paroisse de Montréal, le 24 Juin, 1846.

Nous sommes heureux de livrer à l'admiration de nos lecteurs, le magnifique discours prononcé par M. le Grand-Vicaire HUDON, à la messe solennelle de la Saint Jean-Baptiste, le 24 Juin, 1846. Des paroles aussi éloquentes, d'aussi nobles sentimens méritent d'être conservés long-temps, toujours, sous les yeux du peuple Canadien.

*Nisi Dominus custodierit civitatem, frustrâ vigilat
qui custodit eam.*

Pseaume 126.

La tâche qu'il m'est imposé de remplir en ce jour, Messieurs, est à mes yeux bien honorable, et en même tems difficile. Elle est honorable, puisque j'ai à parler devant ce qu'il y a de plus éclairé et de plus marquant dans cette capitale, et que c'est dans un jour où tout ce qu'il y a de vrai patriotisme dans les cœurs Canadiens se réveille et se ranime pour se manifester dans tout son éclat. Elle est difficile, parce que paraissant pour la première fois dans cette chaire, et m'y voyant entouré de l'élite de mes concitoyens, je ne peux me défendre d'un certain sentiment d'appréhension, et il y a, ce me semble, de ma part, témérité à ouvrir la bouche et à entreprendre de donner, au sentiment patriotique qui vous anime, une direction telle que la religion a droit de l'attendre de vous, et telle qu'elle contribue puissamment au bonheur de notre commune patrie. J'aurais donc dû la laisser, cette tâche, à une bouche plus éloquente et plus persuasive que la mienne. La seule excuse qui pourrait me justifier à vos yeux, et qui m'a déterminé à accepter l'honneur qui m'a été déferé, c'est qu'étant comme vous tous l'enfant du sol, sentant couler dans mes veines, comme vous dans les

vôtres, le pur sang Canadien, j'ai cru pouvoir, en présence de mes compatriotes, donner un libre cours aux sentimens que j'éprouve, et aux vœux que je forme pour le bonheur et la prospérité de notre patrie. Toutes ces raisons seront, je l'espère, des motifs qui justifieront ma démarche; et qui en même tems vous porteront à écouter avec indulgence ce que j'ai à vous adresser dans ce beau jour.

Oui, je peux appeler cette fête un beau jour, car ces bannières religieuses déployées avec grâce, ces emblèmes d'industrie étalées avec somptuosité, et où l'art et le bon goût se disputent avec le sentiment, tout cela m'annonce qu'il y a dans vos cœurs un germe puissant de foi et d'énergie qui n'a besoin que d'être développé et bien dirigé pour le faire servir efficacement à la prospérité de notre pays.

Vous n'attendez pas cependant de moi, que dans une circonstance comme celle-ci, je vous fasse une dissertation d'économie politique: ni le caractère dont je suis revêtu, ni le lieu saint qui nous rassemble ne me le permettraient, et puis d'ailleurs, vous avez parmi vous tant d'hommes habiles et capables d'exciter votre émulation, qu'il serait pour moi plus que superflu de l'entreprendre. Chacun dans la position où la providence l'a placé devant travailler au bonheur de sa patrie, j'ai pensé que j'y aurais grandement contribué, en vous remettant sous les yeux une vérité dont je pense qu'aucun de vous ne doute, mais qu'il est bon cependant de vous rappeler, c'est que notre existence, même politiquement et civilement parlant, dépend de notre fidélité à maintenir et à observer la religion sainte que nous avons le bonheur de professer; parce qu'il n'y a qu'elle qui puisse attirer sur notre patrie cette protection divine sans laquelle une société ne peut ni se soutenir, ni être heureuse. Oui, ce monde social au milieu duquel nous vivons, en attendant que nous entrions dans un monde meilleur, s'il n'était pas vivifié par la religion, finirait par se dissoudre dans l'anarchie, ou par s'abrutir dans la servitude; et le prophète royal ne faisait qu'exprimer, sous une image vive et simple, une

pensée éminemment politique, quand il disait il y a près de trente siècles: " Si Dieu ne garde la cité, c'est en vain que veille à ses portes, celui qui est préposé pour la défendre." *Nisi Dominus custodierit civitatem frustrâ vigilat qui custodit eam.* Vous avez dans ce texte, messieurs, tout le sujet sur lequel je veux faire avec vous quelques réflexions. Ainsi, la religion, base et fondement unique du bonheur de la société, voilà toute ma pensée; développons-la un peu. Si je suis un peu long, c'est que le sujet est immense.

Toute société tend à la perfection, parce que toute société tend au bonheur, et le bonheur pour la société comme pour l'homme, n'est que la tranquillité de l'ordre. Partout où il y a désordre, il y a malaise, inquiétude, effort pour arriver à un état plus parfait. La société qui souffre, cherche à se placer dans un état meilleur, et on reconnaît qu'elle y est parvenue, au calme intérieur, à la paix profonde dont elle jouit. Aussi, l'écriture sainte, qui propose les plus sublimes vérités, sous des images familières, afin de les mettre à la portée des esprits les plus faibles, annonçant au peuple juif une félicité qui comblerait pleinement ses desirs, dit: "chacun s'assiera sous sa vigne et son vignier, et personne ne troublera son repos." *Et sedebit vir subtus vitem suam, et subtus ficum suam, et non est qui deterreat.* (*Mich. ch. 4, v. 4.*)

Le repos, résultat de l'ordre, est donc le bonheur des peuples, et une société où règnerait un ordre parfait, jouirait d'un repos parfait. Or, sans la religion, tout est désordre; pourquoi? Parce que Dieu ayant tout créé pour lui, il s'en suit que tout ordre est relatif à Dieu. L'ordre dans nos pensées, c'est de le connaître; l'ordre dans nos actions, c'est de le servir par l'exercice du culte religieux.

S'il est sur la terre une institution qui rappelle les hommes à une origine commune et à une même immortalité; une institution qui établisse parmi les hommes un heureux concert de services et de bienfaits, qui leur rappelle sans cesse qu'il est beau de se sacrifier pour ses frères, une institution qui ne veut pas qu'il y ait de mi-

sérables dans son sein qui ne soient consolés, point de pauvres qui ne soient secourus, point de faibles qui ne soient protégés; une institution dont tous les exemples et toutes les maximes sont une continuelle leçon de dévouement de l'intérêt particulier à l'intérêt général, une institution enfin qui fasse un précepte à ses disciples de s'aimer les uns les autres, et qui renferme dans ce seul mot tout le sommaire de sa loi; cette institution, elle n'est pas autre que la religion sainte que nous professons; et elle convient souverainement à un peuple pour qui l'amour de la patrie n'est pas un vain nom. C'est au milieu du vrai patriotisme et des sentimens généreux qu'il enfante, qu'elle prend son essor; c'est là qu'elle trouve de vrais disciples; c'est là qu'elle n'enseigne point en vain ses sublimes vertus. Car qui est-ce qui maintient la société, si ce n'est l'observation des devoirs que la religion impose? C'est elle qui assigne à chaque particulier les devoirs qu'il a à remplir dans les différentes conditions où il se trouve placé; et tout le monde sait, que c'est du concours de tous les efforts séparés, mais dirigés vers un centre commun, que résulte l'ordre public; que c'est l'harmonie de tous les biens particuliers qui forme le bien général.

Que l'homme public sacrifie le bien général à son avidité; que le magistrat prostitue ses jugemens à l'iniquité; que le négociant fonde ses spéculations sur la fraude; que l'artisan quitte le travail pour se livrer à l'oisiveté: on verra la société languir d'abord, et bientôt se dissoudre. La perte des vertus a toujours été le terme de la prospérité des empires. Or, les vertus ne se perdront jamais dans un État, où les saintes règles de l'évangile seront observées. Car tout ce que la loi politique impose d'obligations, la loi chrétienne en fait des devoirs religieux. C'est elle, qui inspire aux grands et aux riches la bienfaisance, et aux petits et aux pauvres la patience; c'est elle qui forme les maîtres à l'humanité, et les serviteurs à l'obéissance; par elle les époux dévient fidèles, les pères, tendres et éclairés sur leurs enfans; et les enfans soumis et respectueux

envers leurs parens. Elle inspire la piété à l'ecclésiastique, la justice au magistrat, l'honnêteté au receveur des deniers publics, le goût du travail à l'artisan, à tous l'éloignement du luxe et de la débauche. Que la loi divine soit observée, et toutes les lois de la terre auront leur exécution, sans qu'il soit nécessaire d'employer l'appareil de la torture et du châtement. On peut donc dire que les crimes se multiplient en raison de l'affaiblissement de la foi. Oui, on peut le dire sans crainte de se tromper, si la religion perdait son empire, dès lors on pourrait s'attendre à voir renaître tous les maux dont le christianisme a été le remède; et quel serait alors l'état de la société? d'un côté les vices seraient plus audacieux, les excès de tout genre plus multipliés; de l'autre les moyens repressifs et conservateurs ne se trouveraient que dans les lois humaines; or, il faudrait des lois de fer pour enchaîner des peuples sans religion; à la place des autels, il faudrait des cachots; au lieu de pasteurs, des soldats; au lieu de l'évangile, un code de supplices effrayans: un peuple sans religion est un peuple indisciplinable. Allez dans les pays où la religion n'exerce point son empire pacifique; là vous serez assuré de voir régner le plus affreux despotisme; là il ne peut pas exister de véritable liberté: c'est pour les peuples sans foi que sont faits les tyrans.

Les philosophes de l'antiquité avaient découvert cette vérité par les seules lumières de la raison. Ecoutez ce que disait autrefois Socrate: "L'ignorance du vrai Dieu, disait-il, est pour les états la plus grande des calamités, et qui renverse la religion, renverse le fondement de toute société humaine." "Cherchez un peuple sans religion,—a dit un auteur Protestant(Hume)—et si vous le trouvez, soyez sûr qu'il ne diffère pas beaucoup de la brute." La religion, dit un auteur moderne (M. de Bonald), met l'ordre dans la société, parce qu'elle seule donne la raison du pouvoir et du devoir; et un célèbre orateur Français, (le comte de Montalembert,) disait, il n'y a pas long-tems, qu'il n'y a que ceux qui sentent ce qu'on doit à Dieu, qui peuvent comprendre dans toute son étendue le devoir envers la

patric." Tout le monde connaît ce mot de Rousseau : "Jamais état ne fut fondé, que la religion ne lui servit de base." Tant il est vrai, que chez ce philosophe même, tout impie qu'il était, lorsque les passions se calmaient, la vérité reprenait son empire.

Oui, tout ce qui peut contribuer au bonheur de l'homme comme individu et comme membre de la société, est le résultat de l'enseignement de la foi. N'est-ce pas la religion, qui a donné à l'Europe cette belle civilisation qui n'eut pas de modèle dans l'antiquité ? N'est-ce pas la religion qui d'un peuple d'antrophages les plus féroces, en fit des hommes doux et humains ? il suffit de connaître ce qui se passa au Paraguay, pour comprendre ce que peut procurer de bonheur la pratique de la vérité et de la foi. Quelques pauvres prêtres armés du seul glaive de la parole, la croix et l'évangile à la main, pénétrèrent dans des contrées incultes, habitées par des sauvages féroces et intraitables, que les armes des Espagnols n'avaient jamais pu dompter ; et par le seul pouvoir de la vertu et de la vérité, ils viennent à bout de les civiliser ; ils en font des chrétiens qui pendant plus d'un siècle ont fait l'admiration de ceux qui ont vu de près leur police et leurs mœurs. Ils créent au milieu de ces nations sauvages, une république si parfaite, que dans ses rêves les plus brillants, l'imagination ne s'était jamais représenté rien de semblable. On eut dit voir quelques fortunés enfans d'Adam, échappés à la malédiction qui frappa sa race, jouir en paix de l'innocence et du bonheur qui la suit, dans les délicieux bosquets d'Eden. Dieu voulut qu'au moins une fois, la religion agissant sans obstacle sur un peuple le formât seule à l'état social, afin de montrer par une grande et incontestable preuve, que dans ses dogmes et ses préceptes, sont renfermées toutes les vérités réellement utiles à l'homme, et toute la félicité dont sa condition lui permet de jouir ici-bas. Chose admirable ! la religion qui semble n'avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci, dit Montesquieu.

Direz-vous que les lois suffisent pour maintenir le bon

ordre dans une société ? Mais qui de vous ignore que les lois ne sont violées que parce que le cœur de celui qui les enfreint est dérégulé et corrompu ? Or, qui est-ce qui peut rendre le cœur de l'homme bon et honnête, si ce n'est la religion ? Jésus Christ n'a-t-il pas dit que c'est du cœur que sortent les vols, les adultères, les meurtres et tous les crimes qui jettent le trouble dans la société ? Il faut donc commencer par régler le cœur de l'homme, avant de voir régner l'ordre et la tranquillité. La loi humaine ne peut attaquer que l'action coupable ; elle n'a aucune prise sur le sentiment, qui en est le principe. La loi arrête le bras, mais elle laisse au cœur toute sa corruption ; elle ne défend que ce qui est criminel, elle ne réprimé point ce qui est malhonnête ; et même entre les crimes, elle ne punit que ceux, qui troublent la société ; tout ce qui ne nuit pas au prochain, n'est pas de son ressort.

Imaginez un peuple, dont la morale n'aurait d'autre appui que les lois ; Oh ! comme ce peuple serait malheureux ! combien il faudrait que ces lois fussent détaillées pour proscrire tous les délits. Où il n'y aurait que des lois, qui est-ce qui soutiendrait les mœurs ? Les mœurs plus utiles encore à la société que les lois, qui peuvent quelquefois les suppléer, mais jamais être suppléées par elles. Où il n'y aurait que des lois, on y verrait tout homme puissant et hardi les braver ; ne se trouve-t-il pas partout des hommes redoutables aux dépositaires mêmes de la loi ? ne se trouve-t-il pas aussi partout des hommes qui savent éluder les lois par la ruse, par la fraude, par les artifices de l'intrigue, ou les détours de la chicane ? n'en avez-vous pas tous les jours sous les yeux de tristes exemples ? Là où il n'y aurait que des lois, le grand intérêt serait, non pas de ne commettre aucun crime, mais de le cacher. Vous savez que tout ce qui peut se soustraire à l'œil de l'homme, méprise sa justice. Donc, la loi civile seule, sera toujours insuffisante dans son autorité, toujours incomplète dans ses préceptes ; il faut qu'un pouvoir étranger et supérieur fasse vouloir ce qu'elle ordonne, et prescrive ce qu'elle n'a pas la force d'ordonner. Qu'en serait-il,

par exemple, de la sainteté du serment, base de toute notre législation, et de toutes les décisions judiciaires, sans le sentiment religieux, qui lui donne tout son poids ? La religion est donc un renfort nécessaire à la loi civile et sans laquelle elle devient insuffisante. On peut comparer la loi à une barrière que l'on opposerait à un torrent, elle ne peut arrêter que les rochers qu'il roule ; quand ils seront amoncelés, ils finiront par l'entraîner elle-même : la loi divine au contraire, est une digue insurmontable, qui repousse le choc continu des eaux ; c'est l'ordre que Dieu a donné aux flots de ne pas dépasser le rivage et de s'y briser.

Essayerez-vous de contenir les hommes par la force de l'opinion publique ? Je sais que l'opinion publique a un grand prix : il ne faut pas la dédaigner ; mais seule, elle ne suffit pas plus que la loi. Il faut la conserver comme un des plus puissans mobiles qui nous gouvernent ; mais il ne faut pas l'isoler de la religion ; il faut plutôt l'aider, la perfectionner par les sentimens que la religion inspire. Car cette opinion publique, isolée de la religion, ne peut rien sur les actions secrètes. L'opinion publique ne peut ni récompenser ni punir que dans une mesure très bornée. L'opinion publique ne voit et ne juge que par les passions de la multitude, qui n'est pas toujours exempte d'erreur.

L'opinion publique ne tient presque jamais compte des efforts, c'est ordinairement sur le succès qu'elle décide du mérite ou du démerite des hommes. Et lors même que nous trouverions dans l'opinion publique une estime et une gloire, qui nous flatteraient, pouvons-nous en jouir toujours ? hélas ! il suffit d'un petit revers, pour perdre tout le prix de cette récompense. Y a-t-il rien de plus inconstant que l'opinion ? ne peut-elle pas dans un instant se tourner contre ceux qu'elle semble favoriser le plus, et précipiter demain dans la boue, ceux qu'elle élève aujourd'hui jusqu'aux nues ?

Notre divin maître a bien voulu nous en fournir un mémorable exemple dans sa propre personne ; il entre dans la ville de Jérusalem aux acclamations de tout un

peuple, qui le proclame l'envoyé de Dieu, le fils de David, *Hosanna filio David*, et quelques jours après, ce même peuple, demande à cris redoublés, qu'il soit crucifié, *crucifige eum*; il lui préfère un meurtrier, un Barabab, *non hunc sed Barrabam*; voilà ce que c'est que l'opinion publique.

Et puis, quand elle serait plus constante, qu'est-elle cette opinion publique pour la grande masse des citoyens, qui forment le corps d'une nation ou d'une société? Qu'est-elle pour l'artisan, pour l'homme placé dans les rangs moins élevés, quelle influence aura-t-elle sur lui, puisque souvent il l'ignore, et plus souvent encore il en est ignoré? Elle n'est donc pas un moyen suffisant, ni en politique ni en morale. Non, non, il y a trop de maux divers semés sur les pas de la vie, trop de secrètes amertumes, et l'opinion publique a trop peu de pouvoir sur les diverses affections de l'âme, pour en calmer seule le dégoût et l'ennui; il faut quelque chose de plus que l'opinion publique, pour adoucir le malheur; et ce quelque chose, c'est la religion.

Je le répète donc, l'opinion publique, les lois, les juges et les tribunaux doivent être considérés comme les gardiens et les agens publics de la société; mais cela ne suffit pas; il faut de plus et nécessairement un agent secret, et cet agent c'est la religion; c'est elle, qui pénètre l'homme de toute la présence de Dieu; qui lui interdit jusqu'à la pensée du vice. Oui, je ne saurais le dire assez: que la religion soit respectée, et vous verrez les bonnes mœurs, vous verrez la foi publique, vous verrez le bonheur et la paix renaître, et par conséquent la société redevenir florissante: toutes ces choses vont ensemble et se prêtent un mutuel secours. Mais quand un peuple perd de vue les rapports essentiels qui existent entre la vie présente et la vie à venir, quand il n'a pour but que les avantages de la vie présente, sans se mettre en peine de son sort éternel, quand il n'est conduit dans ses actions que par le jugement que les hommes en portent; alors, tous les liens de la morale sont rompus; il n'existe plus sur la terre que le pouvoir de la force: la vertu, si elle ne mène point à la prospérité

temporelle, devient moins chère à ceux qui la pratiquaient. Si donc un pareil renversement de principes venait à s'introduire, si le sentiment religieux venait à perdre de son prix aux yeux des peuples, on pourrait dire adieu à toute existence sociale ; la licence prendrait la place de la liberté, toutes les idées d'ordre seraient forcées de céder à la violence et à la destruction ; ni les vies, ni les propriétés ne seraient en sûreté, et au milieu de cet étrange bouleversement, ce serait en vain que l'on ferait des lois, que l'on porterait des décrets, que l'on décrèterait des châtimens ; sans cesse inquiets et agités, les citoyens porteraient autour d'eux leurs avides regards ; ils consulteraient la force de leurs bras, et s'ils voyaient quelque espoir de succès, ils ne manqueraient pas d'y recourir, pour abattre tout ce qui leur porterait ombrage. Il faut donc, qu'il y ait une religion, qui protège l'observance de l'ordre et des lois, et qui les rendent respectables aux yeux des peuples ; une religion, qui soit une barrière au despotisme de celui qui commande, et à l'insubordination de celui qui obéit, et qui fasse comprendre aux uns et aux autres, que si, dans ce monde, il ne peut pas y avoir, dans les états pas plus que dans la possession des biens, une égalité parfaite, ces avantages cependant ne sont pas perdus à jamais pour nous, et que nous les retrouverons éminemment dans une seconde patrie.

Vous direz peut-être encore que dans le siècle éclairé où nous vivons, il n'y a pas à craindre tous ces désordres que l'on redoute, là où la religion ne domine pas ; que l'éducation et la science sont aujourd'hui trop répandues pour ne pas exercer une très grande influence sur les mœurs et la conduite de la société. Vaine espérance ; il en est de l'éducation, de la science, comme des décorations d'un édifice ; elles en font l'ornement, mais elle n'en font pas le fondement. Il ne faut jamais l'oublier, car c'est un principe fondamental, l'éducation du peuple doit être fondée sur la religion ; sans elle il ne saurait rien, rien surtout de ce qu'il importe le plus à la société qu'il sache, et à lui de savoir ; car la religion civilise l'homme, elle nourrit le pauvre de vérité, comme

elle le nourrit de pain; elle éclaire, elle agrandit son intelligence de telle sorte, que sans elle, même au milieu des établissemens d'éducation, il végèterait dans un féroce abrutissement, cent fois pire que l'état sauvage. Car si l'ignorance a ses vices, le savoir a aussi les siens; l'esprit a son intempérance comme le cœur, et trop d'instruction peut être un don bien fatal pour celui qui la possède. Ainsi donc, sans être ennemi de l'éducation, je pense qu'il n'est pas avantageux d'étendre trop loin ses bornes; qu'une bonne éducation élémentaire fondée sur des principes religieux, suffit pour la masse d'une population. La Sainte Ecriture l'a dit, la science enfle l'esprit, *Scientia inflat*; elle nourrit l'orgueil si elle n'est pas tempérée par un fort sentiment de religion. Je ne saurais donc trop le répéter, surtout à ceux qui semblent n'avoir pour la religion qu'une espèce de compassion, qui ne portent pas leurs regards et leurs désirs au-delà du bonheur que procurent les jouissances de la vie présente, je ne saurais trop leur répéter que sans la religion, ils n'auront pas même ce qu'ils cherchent sur la terre, le repos et la jouissance.

Que devez-vous conclure de tout ceci, mes frères? c'est que la religion est le véritable et l'unique fondement de la prospérité et du bonheur de la société. Vous en êtes convaincus, j'en suis sûr, et vous le sentez si bien, que vous regarderiez comme un rêve, de vouloir séparer les vertus civiques des vertus religieuses; les fêtes de la patrie, des fêtes de la divinité; et si vos fêtes nationales n'étaient pas en même tems des fêtes religieuses, elles perdraient nécessairement de leur intérêt pour le plus grand nombre, elles manqueraient leur but social, elles seraient sans enthousiasme et sans vie. N'est-ce pas pour témoigner de cette vérité que vous êtes assemblés aujourd'hui dans ce temple? Ce sont ces assemblées religieuses qui contribuent le plus à unir les hommes entre eux; pourquoi? parce qu'en présence de la divinité, tous les hommes sont égaux, toutes les grandeurs fléchissent devant la seule grandeur. Parce que le pauvre humilié aux pieds de l'autel, voit à ses côtés le riche qui s'humilie aussi, et qu'alors la dis-

tance, qui hors du temple les séparait l'un de l'autre, disparaît, les rapproche, sert à les unir, et inspire à l'un et à l'autre des sentimens de bienveillance et de charité, à l'exemple du Dieu qu'ils viennent adorer, et auprès de qui il n'y a pas d'acception de personnes.

Souffrez que je vous le dise, vous surtout, qui par votre position, êtes appelés à guider l'opinion publique, par le poids de votre autorité; vous qui honorez la patrie par vos talens et votre savoir, souffrez que je vous dise que votre devoir est de l'honorer aussi par votre fidélité à la pratique de la religion. Il est essentiel que ceux qui sont à la tête de la société et qui commandent, viennent se mêler souvent dans les temples, avec le peuple qui obéit, pour y reconnaître avec lui le domaine souverain du père commun des hommes, y participer au même sacrifice, et surtout s'y asseoir à la même table, s'y nourrir du même pain sacré, comme tous les membres d'une même famille s'asseyent à la table paternelle. Alors il s'établit un rapport de confiance entre ceux qui gouvernent et ceux qui sont gouvernés; entre ceux qui dirigent et ceux qui sont appelés à se laisser conduire; entre l'homme ignorant et l'homme instruit; entre le législateur et celui qui reçoit la loi. Rapport qui fait que l'un et l'autre se soutiennent mutuellement.

Quand un état est ainsi ordonné, il est heureux, il est tranquille; le peuple souffre volontiers la subordination dans laquelle il est placé; mais si au contraire, la religion n'est ni respectée ni pratiquée, par les chefs; si elle est laissée aux classes basses ou moyennes, et que les riches la regardent comme au-dessous d'eux; si le peuple s'aperçoit que ceux qui sont appelés à le diriger ne croient plus à l'ancienne fraternité; s'ils ne les voient plus prosternés et anéantis avec lui en présence du même Dieu, devant les mêmes autels; lorsqu'il n'a plus avec eux d'autres rapports que ceux des services et des devoirs, et qu'il reconnaît qu'on n'y met plus d'autre prix que celui du métal, qui en est le salaire: alors ce peuple fait un retour amer et profond sur lui-même, s'indigne de n'être plus que la bête de

somme de la société, il ronge avec désespoir le frein de la contrainte, il profite du premier moment favorable qui se présente, pour forcer à ramper avec lui dans la poussière et à redevenir ses égaux dans la société, ceux qui n'ont pas voulu l'être dans la religion.

Ainsi, voulez-vous rendre le peuple bon et heureux, autant qu'on peut l'être dans ce monde ? rendez-le religieux, mais souvenez-vous qu'il ne le sera qu'autant que ceux qui sont à sa tête, seront religieux eux-mêmes.

J'ajouterai en terminant, rendez-le *sobre*. Je vois écrit sur une de vos bannières : *rendre le peuple meilleur*. C'est très bien, mais je suis parfaitement convaincu qu'il ne peut y avoir d'amélioration pratique et efficace sans la société de la tempérance. Tout le monde sait que la tempérance est la mère de l'industrie et de l'économie, qu'avec cette vertu, notre population laborieuse et intelligente ne peut pas manquer de prospérer, comme elle ne peut pas manquer de se dégrader par l'effet du vice qui lui est opposé. Vous devez donc aussi encourager l'association de tempérance, qui célèbre aussi aujourd'hui la fête de St. Jean-Baptiste comme celle de son principal patron. Mais comment encouragerez-vous la tempérance ? Encore une fois, par votre exemple encore plus que par vos paroles ; et ensuite en n'employant soit à votre service, soit dans vos ateliers que des hommes appartenant à cette société. Par ce moyen, vous serez servi plus fidèlement, et vous procurerez le bien de ceux que vous aurez pour ainsi dire forcés à entrer dans la société de tempérance. C'est là un esprit d'association vraiment patriotique, et dont les heureux effets sont notoires. Loin de nous ces associations mystérieuses, qui s'enveloppent d'un secret impénétrable, que la religion condamne et anathémise, précisément à cause de ce secret, parce qu'elle sait qu'il n'y a que le méchant qui craint la lumière. Il n'en est pas ainsi des associations de la Tempérance, de celle de Saint Jean-Baptiste. Leur but est public, leurs moyens sont connus ; on ne peut donc que louer ceux qui s'y enrôlent.

Nous entendons souvent dire qu'il faut savoir se mettre à la hauteur des circonstances, qu'il faut marcher avec son siècle ; Eh bien, cette association de tempérance n'est-elle pas l'œuvre de notre siècle ? N'a-t-elle pas régénéré de nos jours tout le peuple chez qui elle a pris naissance ? Le propagateur, l'apôtre de cette association, n'est-il pas à juste titre regardé comme un des grands bienfaiteurs de son pays et de l'humanité entière ? Il faut, dites-vous, marcher avec son siècle, — cette maxime est vraie sous plus d'un rapport,

mais si on l'applique sans discernement, elle peut devenir bien funeste, et nous précipiter dans l'abîme. Oui, marchons avec le siècle, j'y consens, dans les choses que le tems fait naître et mourir, qui sont abandonnées aux recherches et aux combinaisons de l'esprit humain. Ainsi, lorsque de brillantes découvertes auront agrandi le domaine des connaissances, jeté plus de lumières sur diverses branches des sciences; ainsi, lorsque le progrès des arts, de l'industrie, du commerce, auront amené de nouvelles relations de peuple à peuple, et comme donné au monde une face nouvelle et inconnue auparavant, marchons avec le siècle, j'y consens. Mais, que des doctrines perverses, se cachant sous les noms spécieux de tolérance et de liberté, s'efforcent de saper les fondemens de la foi; qu'on se croie philosophe précisément parce qu'on n'est pas chrétien; qu'on appelle lumière ce qui n'est que ténèbres: alors marcher avec le siècle, ce n'est pas sagesse, c'est imprudence, c'est fatalité. C'est ici que le ministre des autels, que le magistrat, que le père de famille doivent former une sainte ligue pour s'opposer au funeste torrent du siècle.

Ah! mes frères, la pente au mal est si rapide, l'homme est si impatient de tout joug, que si ceux qui, par leurs lumières, leur capacité, leur position, sont à la tête de la société, ne défendent pas les saines doctrines, les bons principes, ceux de l'évangile, bientôt la société toute entière tombera dans le trouble. Alors Dieu permettra qu'en punition de notre infidélité à la religion sainte que nous professons, nous tombions au pouvoir de ceux qui en veulent à notre foi autant qu'à notre nationalité. Je pourrais dire, qui n'en veulent à notre nationalité qu'à cause de notre foi.

Lorsque le roi des Assyriens envoya Holopherne pour assiéger et saccager Béthulie, ce général orgueilleux, irrité de ce que les Juifs osaient lui résister, entra dans une grande colère, et jura de les exterminer. Alors, Achior, général des Ammonites, lui adressa la parole, et lui dit: Prince, le dieu des juifs est puissant, et il protège ce peuple d'une manière admirable, lorsqu'il le sert fidèlement; si donc vous voulez combattre avec succès, informez-vous si ce peuple n'a pas irrité son dieu par quelque offense, alors vous pouvez espérer de le vaincre; si au contraire, il lui a été fidèle, il sera invincible. Mes frères, nous en pouvons dire autant de nous; soyons fidèles à Dieu, accomplissons bien ses préceptes, et nous vaincrons les ennemis, non seulement de notre bien-être et de nos intérêts matériels, mais surtout nous vaincrons les ennemis de notre salut; et cette victoire nous mettra en possession du bonheur éternel.—Amen.